

R. LATOUCHE

L'Abbaye de Landevenec
et la Cornouaille aux IX^e et X^e siècles



Document numérisé en 2017

Extrait de la Revue

LE MOYEN AGE

N° 1-2, 1959

Robert Latouche
Doyen honoraire de la faculté
des lettres

Monsieur Favé
Hommage respectueux
Latouche

66 Bd Gaudet 104
Grenoble

L'Abbaye de Landevenec et la Cornouaille aux IX^e et X^e siècles

A l'automne de la vie l'homme revoit avec une joie mélancolique le paysage qui a été le cadre de sa jeunesse. L'érudit aussi, après une longue carrière, se retourne volontiers vers son passé. Qu'on ne soit donc pas surpris si, près d'un demi-siècle après avoir publié des *Mélanges d'histoire de Cornouaille* (1), l'auteur de ce petit volume jette un nouveau regard sur l'histoire de la Basse-Bretagne avec le désir de rectifier et l'espoir de compléter, sur quelques points, une enquête qui l'a jadis passionné.

Il ne saurait être question de revenir sur l'émigration bretonne en Armorique ni sur l'établissement des insulaires dans la péninsule du V^e au VII^e siècle. La thèse de doctorat-ès-lettres de Joseph Loth (2), bien que vieillie, a tracé les linéaments de leur histoire et le tome I^{er} de l'*Histoire de la Bretagne*, d'Arthur de la Borderie (3), trop indulgente pour les légendes hagiographiques qui l'entourent, a été sévèrement critiquée au cours des conférences sur l'historiographie de la Bretagne qui, de 1908 à 1910, ont réuni autour de Ferdinand Lot les disciples du maître dans l'atmosphère laborieuse de la petite salle de travail de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. Plusieurs ouvrages, dont le plus important a été celui de F. Lot intitulé *Mélanges d'histoire bretonne*

(1) *Mélanges d'histoire de Cornouaille (V^e-XI^e siècle)*, Paris, 1911, 123 pages, in-8° (Bibl. de l'Ecole des Hautes-Etudes, fasc. 192).

(2) *L'émigration bretonne en Armorique du V^e au VII^e siècle de notre ère*, Paris, 1883, 260 pages in-8°.

(3) Rennes-Paris, 1896, pp. 309 et suiv.

(4), ainsi que de nombreux mémoires sont sortis de ce séminaire d'une rare activité. Le besogne de déblaiement et de mise au point qui a été alors accomplie et que Mgr. Duchesne n'avait qu'amorcée était nécessaire et elle reste définitive. Puis en 1925 la thèse d'un Breton René Largillière (5) est venue apporter quelques vues neuves et vraisemblables sur l'organisation religieuse et surtout paroissiale de l'Armorique après l'émigration. Les Bretons, dit-il, sont arrivés sur le continent alors qu'ils étaient déjà chrétiens, mais ils n'ont pas emmené le clergé nécessaire à l'exercice de leur culte. C'est de la mère patrie où existaient des monastères riches et peuplés qu'ensuite sont venus en grand nombre les prêtres dont ils avaient besoin. Ces prêtres, sortis de monastères, ont créé en Armorique des paroisses auxquelles beaucoup ont laissé leur nom.

La Bretagne foisonne de toponymes formés de la juxtaposition d'un nom de lieu commun tel que *lann*, *loc*, *plou*, *tref*, et d'un nom de personne, par exemple Lanriec, Locronan, Ploufragan, Treguennec. Le nom d'homme a été souvent celui du créateur de la paroisse. Locronan serait, pour ne citer qu'un cas, une fondation de saint Ronan. Par reconnaissance la population locale s'est plu en de nombreux endroits à canoniser le personnage à qui elle devait sa paroisse et son église, et la légende orale, puis l'hagiographie se sont emparées de lui. Ce processus dicte à l'historien son double devoir : ne pas récuser systématiquement la réalité des personnages que révèle l'étude toponymique, mais passer au crible d'une critique impitoyable la floraison légendaire qui a poussé sur leurs tombeaux.

Respectueux de ces consignes, nous serions aujourd'hui enclin à modifier légèrement nos conclusions sur le plus célèbre des saints cornouaillais, Guénolé, fondateur du monastère de Landevenec. Son existence, dont nous avions douté

(4) Paris, 1907, 478 pages in-8°.

(5) *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, Rennes, 1925.

(6), ne nous paraît guère contestable ; mais les réserves les plus expresses sont à maintenir sur tous les détails de sa biographie et l'incertitude continue à planer sur l'époque même à laquelle il a vécu. Du reste nos regards vont se porter sur une période moins lointaine que celle où le saint est censé avoir vécu ; nous nous attacherons aux IX^e et au X^e siècles, époque décisive dans le passé de la Cornouaille ; mais l'histoire même de l'abbaye de Landevenec dont saint Guénolé est vénéré comme le fondateur, et le prestige dont la personnalité du saint n'a cessé de jouir nécessitent ces observations préliminaires.

I

Une date importante est à retenir dans l'histoire de la Cornouaille : l'année 818. Elle est marquée par l'introduction de la règle de saint Benoît, c'est-à-dire de la règle romaine au monastère de Landevenec dont les religieux vivaient jusqu'alors selon la règle irlandaise. Cette réforme fut opérée en présence, sinon sur la demande de l'abbé de ce monastère Matmonoc, par un diplôme de l'empereur Louis le Pieux, délivré en 818 à Priziac (7) sur les bords de l'Ellé au cours

(6) *Mélanges d'hist. de Cornouaille*, p. 39. — Sur le problème de l'existence de Guénolé et l'historicité de ses biographies, voir l'excellent article d'André Oheix, mort pour la France le 15 juillet 1915 : *L'histoire de Cornouaille d'après un livre récent*. (Extr. du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. 39, 1912.) Cet article consacré à un examen de nos *Mélanges* par un érudit clairvoyant et averti contient des observations fort judicieuses, et ses conclusions sont marquées au coin du bon sens.

(7) Cant. du Faouët (Morbihan). — Le texte du diplôme ne nous est connu que par la vie de saint Guénolé dans laquelle Gourdisten l'a inséré au chapitre XIII du livre II qu'il a intitulé : « *De precepto ejusdem imperatoris* ». (*Cartul. de l'Abbaye de Landevenec* publié par A. DE LA BORDERIE, Rennes, 1888, p. 75.) Rappelons que sous ce titre l'éditeur a publié tout le contenu du ms. 16 de la Bibl. de Quimper, c'est-à-dire la Vie de saint Guénolé par Gourdisten et ses annexes, celle de Saint Idunet et le Cartulaire proprement dit de l'abbaye de Landevenec. Le ms. est du XI^e ou peut-être du début du XII^e siècle.

de la campagne menée par ce prince contre le rebelle Morvan (8).

Cette réforme a été en même temps le point de départ d'une renaissance intellectuelle dont non seulement la Cornouaille, mais, croyons-nous, l'Armorique entière a été le théâtre. Nous ne pensons pas qu'il subsiste aucun document écrit dans la Bretagne continentale avant cette date. La plus ancienne vie connue d'un saint breton, celle de saint Samson, ne paraît pas antérieure au début du IX^e siècle (9). L'abbaye de Redon, dont le cartulaire est la principale source diplomatique et la plus ancienne de l'histoire bretonne a été fondée en 832 (10). Quant à l'abbaye de Landevenec, la plus importante de la Cornouaille, elle est devenue au milieu du IX^e siècle un foyer littéraire, s'il est permis d'employer un tel terme, en même temps qu'un centre religieux. Une singulière émulation, dont l'objet était le désir de commémorer dignement le fondateur du monastère, saint Guénolé, a incité les religieux qui l'habitaient à composer en son honneur une série de vies en prose et en vers ainsi que des hymnes écrits sous des formes rythmiques variées (hexamètres, distiques, tétramètres iambiques, vers trochaïques) et une homélie à l'usage du peuple (*omelia habita ad populum*) (11).

Le premier hagiographe connu a été le moine Clément, qui composa sur la demande de son supérieur Aelam, second abbé de Landevenec après Matmonoc (12), un hymne en l'honneur de saint Guénolé (*ymnus sancti Winualoi*) précédé d'une

(8) Sur la révolte de Morvan, voir A. DE LA BORDERIE, *Hist. de Bretagne*, t. II, pp. 7 et suiv. et B. SIMON, *Jahrbücher des Fränkischen Reichs unter Ludwig dem Frommen*, Leipzig, 1874, pp. 128 et suiv.

(9) *La vie de saint Samson*, par Robert FAWTIER, Paris, 1912, p. 76.

(10) *Cartulaire de l'abbaye de Redon*, publié par A. DE COURSON, Paris, 1863 (*Coll. de documents inédits*), p. 1, n° I.

(11) Tous ces textes ont été publiés par A. DE LA BORDERIE dans le *Cartulaire de Landevenec* comme figurant dans le ms. 16 de Quimper.

(12) Voir la liste des abbés (*series abbatum*) contenue dans ce manuscrit (*Cartul. de Landevenec*, p. 143).

préface, en distiques (*pentametri versus*) (13). Il écrivait, dit-il lui-même, au temps où Salomon était le roi légitime des Bretons (*tempore quo Salomon Britones rite regebat*), par conséquent entre 857 et 874.

A ce moine nous avons attribué la composition de la première Vie de saint Guénolé (14). Hypothèse conjecturale fondée sur la présence dans cette vie de deux vers de l'hymne précité. L'argument n'était pas décisif, car on peut aussi supposer que l'auteur de la première Vie, resté anonyme, ait emprunté deux vers à l'hymne du moine Clément pour les enchâsser dans son texte. Cette seconde hypothèse possible, il est vrai, l'existence au monastère d'un autre religieux lettré, capable de composer une biographie sous une forme correcte et même élégante. Quelle que soit d'ailleurs la solution adoptée, une conclusion s'impose et elle est essentielle pour l'historien : la première Vie est postérieure à la composition de l'hymne qui date lui-même du règne de Salomon; elle s'intègre donc dans la production hagiographique de la seconde moitié du IX^e siècle; ce n'est pas par conséquent, comme le prétendait Arthur de la Borderie une vie « beaucoup plus ancienne et regardée sans doute comme contemporaine du saint » (15).

Cette Première Vie est connue par un manuscrit conservé au British Museum (ms. Cotton. Otto DVIII) et nous l'avons publiée dans nos *Mélanges* (16). Elle a été remaniée quelques années plus tard par un religieux de Landevenec, l'abbé Gourdisten, successeur d'Aelam. Avant de commencer sa rédaction que nous avons appelée la seconde Vie de saint Guénolé, l'auteur, qui comme le moine Clément était poète à ses heures, a indiqué dans une préface en vers (17) le motif qui l'a déterminé à reprendre l'œuvre de son prédécesseur :

(13) *Ibid.*, p. 124.

(14) *Mélanges*, p. 22.

(15) A. DE LA BORDERIE, *Le Cartulaire de Landevenec (Annales de Bretagne)*, t. 4, 1889, p. 301. — Voir aussi d'intéressantes suggestions d'A. Oheix (art. cité, pp. 6-9).

(16) Pp. 97-112.

(17) *Cartulaire de l'abbaye de Landevenec*, p. 1.

« Une vie brève du saint et éminent père des moines, Guénolé, a été composée selon un plan méthodique. A la prière générale des frères je, Gourdisten, relis cette vie vénérable et m'efforce de la récrire sur des pages blanches. Quoique cette vie, désormais augmentée grâce à notre travail, soit déflorée, j'estime cependant qu'on ne doit pas en interdire la lecture à ceux qui voudront récrire la biographie du saint à l'aide des documents des anciens, ni l'effacer après l'avoir compulsée. Que, respectant ce qui est bien établi, on relise notre œuvre soit; mais qu'on ne néglige pas non plus la [première] Vie et que, marchant entre les deux routes, on choisisse dans l'une et dans l'autre ce qui plaira, vieux ou neuf. Mais il ne faut pas non plus qu'on dédaigne notre œuvre qui s'appuie sur le rempart des Anciens. »

Ce rempart des Anciens qui selon Gourdisten donnait à son œuvre une valeur nouvelle et devait séduire les lecteurs, notre auteur s'est plu à en énumérer les matériaux. En effet, la table des deux livres dont se compose la vie en prose du saint est suivie de cette note (18) : « Sans parler de ce que nous avons puisé nous-même aux sources de la Sainte écriture ni de ce que nous avons extrait de la racine solide de l'histoire des gestes dudit saint, les auteurs à l'aide desquels nous avons complété notre texte sont : Augustin, Cassiodore, Isidore [de Séville], Grégoire [le Grand], pape romain, Jean [Chrysostome] de Constantinople, l'abbé Pymen interrogé par l'abbé Joseph. Nous aurons soin de noter en marge leurs noms en face du passage emprunté pour ne pas fatiguer le lecteur par de trop fréquentes répétitions. »

Cette note est précieuse. Elle nous indique le but qu'a visé Gourdisten en remaniant l'ouvrage de son prédécesseur : il a voulu faire œuvre d'édification et donner un commentaire parénétique des faits et gestes du saint. Pour y réussir il a mis à profit les manuscrits patristiques que renfermait la bibliothèque de son monastère. Tous les auteurs qu'il cite sont connus à l'exception d'un seul qui a dérouté jusqu'à

(18) P. 6.

une date récente les critiques de la vie de saint Guénolé; c'est l'abbé Pymen. Or, il s'agit, comme l'a montré Paul Perdrizet (19), d'un Père du désert d'Égypte, abbé de Sceté, dénommé Pimen ou Pemen. Les propos de cet anachorète tiennent une grande place dans les « Apophtegmes des Pères » (20), ouvrage qui a été très lu au moyen âge et dont un exemplaire ou du moins un extrait devait figurer au IX^e siècle dans la bibliothèque de Landevenec, car nous savons que les Solitaires de l'Égypte y étaient honorés (21). Les Apophtegmes se présentent sous la forme de questions posées aux Pères de la Thébàïde sur les sujets les plus divers. Pimen, qui jouissait d'une haute autorité, était l'un des plus écoutés, partant l'un des plus consultés. Or parmi ceux qui l'ont interrogé figure dans les *Apophtegmata* l'abbé Joseph qui a été l'un de ses disciples et qui était lui-même assez estimé pour que saint Jérôme l'honorât d'une visite au désert de Pispir. La consultation que Pimen donna à son confrère Joseph au sujet de la pratique du jeûne et de l'abstinence a été reproduite textuellement, telle qu'elle figure dans les *Apophtegmata*, par Gourdisten au chapitre VI du livre premier de la *Vita* (22), et l'hagiographe a fait précéder

(19) Dans un article intitulé « Sceté et Landevenec », *Mélanges Nicolas Iorga*, Paris, 1933, pp. 739-747.

(20) « On désigne sous ce nom, écrit F. CAVALLERA dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 1, col. 765, un recueil de sentences et d'anecdotes concernant pour le très grand nombre la vie érémitique au désert de Sceté. Les principaux représentants de cette forme de vie monastique au IV^e et au V^e siècle y sont appelés tour à tour en témoignage : saint Antoine, Arsène, Agathon, Bessarion, Théodore de Pherma, Jean Kolobo, Isidore, Macaire d'Alexandrie, Moïse, *Poemen surtout*, Pambon, Hor et beaucoup d'autres, près de 130. » L'auteur de l'article ajoute que cet ouvrage a été très lu depuis le V^e siècle et qu'il est représenté dans toutes les littératures chrétiennes anciennes. Une édition commode en a été donnée dans la *Patrologie grecque*, t. LXV, 1864, sous le titre : *Apophtegmata Patrum*, col. 71 — 440.

(21) Gourdisten note que les anciens moines de Landevenec se sustentaient avec des aliments produits par le travail quotidien de leurs mains, comme les moines d'Égypte (sicut Aegyptii monachi) (*Vita*, 1. II, ch. XII, éd. LA BORDERIE, p. 75).

(22) Voir le tableau comparé dans l'article précité de Perdrizet, *Mélanges Iorga*, p. 743.

sa citation des mots : « *Legimus namque quendam Patrem de jejunio agendo interrogatum sic respondisse* », qui ne permettent aucun doute sur la provenance de sa citation.

En résumé, Gourdisten n'a guère enrichi le texte de son prédécesseur que de réflexions pieuses et de conseils relatifs à la pratique de la vie monastique (23). Ne soyons pas toutefois trop sévères pour le remanieur. Nous lui devons, en effet, la connaissance d'un document capital, le diplôme de Louis le Pieux, de 818, qui a substitué dans l'abbaye de Landevenec la règle de saint Benoît à celle des « Scots » — la règle irlandaise — qui y était observée jusqu'alors. L'auteur du remaniement étant l'abbé même du monastère, il convenait qu'il signalât cette réforme qui a été décisive dans la vie de son établissement.

Gourdisten aimait à versifier. Sa préface en est une preuve; mais il a donné libre cours à sa verve poétique en bien d'autres occasions. Après le chapitre XIV du livre second, on le voit interrompre son récit en prose et intercaler dans son ouvrage sept chapitres écrits en vers hexamètres ou, pour reprendre ses termes, dans le mètre héroïque (24). Ces chapitres ont fait couler beaucoup d'encre, car ils sont consacrés aux relations de saint Guénolé avec le légendaire roi Grallon, puis à des réflexions ampoulées sur la grandeur, la décadence et la restauration de la Cornouaille.

C'est au chapitre XII du livre II que ce souverain ignoré de l'auteur de la première Vie, mais déjà cité par le moine Clément dans son hymne (25), fait son apparition dans l'œuvre de Gourdisten. Exposant la réforme monastique opérée par Louis le Pieux, notre auteur rappelle que la règle sévère, qui a été adoucie par cet empereur, avait été pratiquée long-

(23) Nous renvoyons à l'examen comparé que nous avons fait de la première et la seconde Vie dans les *Mélanges d'hist. de Cornouaille*, p. 11-21.

(24) « *Hec autem VII capitula quae sequuntur per heroicum metrum sunt composita* » (*Cartul. de Landevenec*, p. 77).

(25) *Roscido sparsit famine*

Gradlonum, ducem patriae (*Ibid.*, p. 127).

temps à Landevenec, à savoir « depuis le temps où Grallon qu'on appelle le Grand tenait le sceptre de la Bretagne » (26).

Le premier des chapitres en vers (*Caput XV*) est intitulé : « De l'humble et familier entretien de Grallon, roi de Cornouaille avec ledit (saint Guénolé) » (27). Il débute par ce portrait du roi : « Pendant ce temps la renommée du saint volait jusqu'au roi Grallon qui de son sceptre souverain gouvernait l'extrémité du monde occidental; c'était le chef (*moderator*) des Cornouaillais, et un grand royaume, dont il a reculé les bornes, lui était soumis. Les tempes ceintes d'une mitre, il est paré des richesses arrachées aux Normands et il est plus puissant que tous les autres après les combats barbares où il a écrasé la nation ennemie. Après avoir décapité cinq chefs et détruit autant de barques, il brille victorieusement dans cent combats. Le fleuve de la Loire lui-même en est témoin, ce fleuve dont les blanches rives ont été le théâtre de tant d'âpres batailles ».

Il n'y a rien à retenir de ce portrait fantaisiste où l'on retrouve, appliqué à un contemporain de saint Guénolé, le souvenir des rudes combats que les Normands livraient aux Bretons sur les bords de la Loire depuis le milieu du IX^e siècle. Ce prétendu contemporain du fondateur de l'abbaye de Landevenec y figure comme un émule de Robert le Fort. En vain Arthur de la Borderie (28), défenseur résolu de l'historicité du roi légendaire, a-t-il tenté d'identifier les Normands de Gourdisten aux pirates saxons, hommes du Nord (*Normanni*), qui à la fin du V^e siècle infestaient la Loire. La vérité, à laquelle il faut se résigner, c'est que le roi Grallon est un personnage mythique, mais l'origine de sa légende reste encore une énigme.

(26) « *Ab illo tempore quo Gradlonus quem appellant Magnum Britanniae tenebat sceptrum.* » (*Ibid.*, p. 75). Le surnom de « Grand » est resté attaché à son nom. Dans la liste des comtes de Cornouaille que contient le ms. de Quimper du Cartulaire (fol. 164 v^o), il figure quatrième avec la qualification de *mur*, mot qui signifie *grand* en breton.

(27) « *De humili Gradloni, Cornubiensium regis, apud eundem et familiari allocutione.* » *Cartul. de Landevenec*, p. 78.

(28) *Ann. de Bretagne*, t. 4, p. 362. Cf. *ibid.*, p. 352, note 2.

Les sept chapitres en vers, intercalés dans le livre de la Seconde Vie, sont entièrement de la main de Gourdisten. Ils sont tous annoncés dans la table des chapitres et il serait aisé de démontrer la paternité de Gourdisten par un examen du style et du rythme de chacun d'eux. Toute discussion sur ce point eût donc été superflue si l'attribution à Gourdisten des trois derniers chapitres en vers — les chapitres XIX, XX et XXI — n'avait été contestée par Arthur de la Borderie. En effet, tandis qu'il ne s'est pas refusé à admettre que Gourdisten ait été l'auteur des chapitres XV à XVIII et qu'il y voit même « le plus solide fondement de l'histoire de Grallon » (29), les chapitres XX et XXI, qu'il définit une sorte d'élégie patriotique, lui apparaissent comme une interpolation. Malheureusement son opinion n'est fondée sur aucune preuve objective; seul son patriotisme breton s'est plu à voir dans les chapitres qui ont pour objets l'asservissement de la Cornouaille et sa future restauration un commentaire éloquent des efforts qui, nous le verrons, seront faits au X^e siècle, à l'appel de Jean, moine de Landevenec, pour délivrer la Bretagne tombée sous le joug des Normands. La traduction de ces vers sert même de prologue au chapitre de l'*Histoire de Bretagne* qui a pour titre : *Résurrection* (936-940) (30).

Quant au chapitre XIX intitulé : *De altitudine et nobilitate Cornubiae*, l'historien l'estime également interpolé. Ce chapitre contient un éloge de Grallon, Corentin, Guénolé et Tudual, que son auteur appelle les quatre piliers de la Cornouaille en faisant de ce dernier, évêque de Tréguier, un devancier de saint Guénolé. Cette assertion contredisant un système chronologique, qu'il avait laborieusement échafaudé (31), A. de la Borderie ne pouvait accepter qu'une telle

(29) *Ibid.*, p. 363.

(30) *Hist. de Bretagne*, t. II, 1898, p. 384.

(31) *Ann. de Bretagne*, t. 4, p. 321-328. Ces pages sont consacrées à l'établissement de la date de la naissance de saint Guénolé. — Remarquons, en passant, que ce chapitre XIX où sont réunis saint Guénolé, saint Tudual (ou Tudy) et saint Corentin a fait fortune. On les retrouve associés dans la Vie de saint Corentin écrite au XIII^e siècle. Ces trois personnages sont envoyés auprès de

erreur eût été commise par Gourdisten, à qui il accordait sa pleine confiance. Aussi s'est-il tiré de la difficulté en lui déniaut la paternité du chapitre XIX comme des deux suivants. (32).

Est-il besoin de remarquer, malgré le respect dû à la mémoire et à l'œuvre de la Borderie, que son hypothèse n'est guère recevable? Elle se heurte non seulement aux objections formulées plus haut, mais encore à une troisième encore plus impérieuse qu'il serait difficile de réfuter. Une vie en vers, qui, nous le verrons, est l'œuvre de Gourdisten, suit celle qu'il a écrite en prose. Or, on y découvre deux emprunts évidents aux chapitres XX et XXI que l'historien de la Bretagne a jugés interpolés :

Vie de saint Guénolé, l. II, chap. XX (éd. LA BORDERIE, p. 82) : *Vie en vers* (même éd., p. 114) :

At nunc pressa jacet heroum orbata potentum *At sub fasce gemit duro sub pressa labore.*
Cede, gemens, victa, externo sub fasce reflexa.

Ibid., chap. XXI (p. 84) : *Ibid.* (p. 114) :

Haec est Cornubia... Mater et aegregia virtutum *Cornubia aegregia steterat ut laude potentum.* *jam inclita laude.*

saint Martin qualifié archevêque de Tours pour réclamer la nomination d'un évêque en Cornouaille, ce pays n'en possédant pas encore (*La Vita ancienne de saint Corentin*, par André OHEIX et ETHEL C. FAWTIER-JONES, s.d., p. 12).

(32) L'antériorité de saint Tudual affirmée par Gourdisten au chapitre XIX du livre II de la Vie de Saint Guénolé a donné de la tablature à l'historien breton. Il a cherché tout d'abord (*Ann. de Br.*, 4, p. 326) à prouver que le Tudual du *De altitudine* n'était pas l'évêque de Tréguier, qui avait eu des rapports avec le roi franc Chilbert et qui est mort au VI^e siècle, mais un simple moine, d'ailleurs absolument inconnu; cette explication étant quelque peu boiteuse, il s'est tiré de la difficulté en considérant le chapitre comme interpolé : « D'ailleurs, écrit-il (*ib.*, p. 327) quand nous aurons à parler des rapports de Uinvalœ avec Gradlon, nous verrons que les chapitres XIX, XX et XXI du livre II de la vie de S. Uinvalœ sont une interpolation introduite au X^e siècle dans l'œuvre de Wrdisten. »

Les similitudes sont flagrantes. Gourdisten s'est démarqué lui-même lorsqu'il a écrit la vie en vers. Les chapitres XX et XXI ne sont pas une interpolation du X^e siècle et il n'y a pas de raison sérieuse pour que le chapitre XIX, qui fait corps avec les suivants, en soit une.

Écrits par Gourdisten à la fin du IX^e siècle, ces chapitres ne sont pas d'ailleurs dénués d'intérêt. Moins tragiques que la première moitié du X^e siècle, les années qui ont suivi la mort de Salomon, roi de Bretagne (874) et du comte de Cornouaille, Rivelen (33), ont été une période troublée. De sévères attaques des Normands les ont marquées. Les victoires remportées par le duc Alain le Grand les ont arrêtées momentanément (34), mais les vers de Gourdisten témoignent de l'inquiétude qu'éprouvaient les populations et ils respirent sous une forme emphatique un sincère patriotisme cornouillais qui mérite d'être souligné (35).

*
**

Un autre trait de caractère de l'abbé Gourdisten est à relever : sa grande activité littéraire. Refaire la vie en prose de son saint patron en y entremêlant des tirades poétiques ne lui a pas suffi ; il lui a consacré une autre vie entièrement écrite en vers hexamètres (*per heroicum metrum*) qui n'est du reste qu'un résumé de la précédente et qui la suit pas à pas, chapitre par chapitre. La vie en prose ayant été divisée en deux livres, cette vie en vers forme le livre III de l'ouvrage de Gourdisten (36).

(33) Ces synchronismes sont empruntés à la préface de l'hymne du moine Clément. Il y expose qu'il l'a composé sur l'ordre de son abbé Aelam, prédécesseur immédiat de Gourdisten :

Tempore quo Salomon Britones rite regebat,
Cornubiae rector quoque fuit Rivelen. (*Cartul. de Landevenec*, p. 124).

(34) Cf. A. DE LA BORDERIE, *Hist. de Bretagne*, t. II, p. 331-346.

(35) Voir par exemple le chapitre XXI : « Haec est Cornubia, etc. » (*Cartul. de Landevenec*, p. 84).

(36) L'*incipit* de la table de la vie en vers montre nettement que l'auteur l'a conçue comme un livre troisième de la biographie de

Après avoir composé cet ensemble il ne s'est pas tenu pour satisfait. Son admiration pour saint Guénolé étant débordante, il a multiplié ses efforts pour diffuser le culte du fondateur de son monastère. L'homélie en douze leçons qu'il a rédigée pour la fête du saint en est la preuve : « Nous l'écrivons, dit-il (37), à la fois pour ceux qui ne seraient pas capables de saisir ni de comprendre le sens des livres qui précèdent et pour ceux qui, occupés d'autres affaires et ayant peu de loisirs, souhaitent de trouver les miracles du saint groupés dans un texte plus court. »

Gourdisten désirait aussi que son patron fût connu au-delà des frontières de la Bretagne. Une rédaction inédite de la vie de saint Guénolé découverte dans un manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne à Florence et publiée par M. R. Fawtier (38) nous le prouve. Cette vie est précédée d'une lettre adressée par Gourdisten à un évêque d'Arezzo nommé Jean qui a siégé de 872 à 898. L'abbé de Landevenec y remercie le prélat d'avoir accueilli deux religieux de son monastère, Pierre et *Fidelis*, et de les avoir traités non comme des fidèles, mais comme des frères. Pour lui manifester sa reconnaissance il lui fait cadeau de reliques de saint Guénolé en chargeant lesdits moines de les lui apporter et il joint à sa lettre une vie abrégée de saint Guénolé en 19 paragraphes.

L'abbé Gourdisten a fait des disciples. L'un d'eux s'est vanté de l'avoir eu comme précepteur ; c'est Gourmonoc qui, en 884, composa une vie de saint Paul Aurélien, dédiée à l'évêque de Saint-Paul de Léon (39). Ce moine ne s'est pas

saint Guénolé et comme une sorte de résumé des deux livres de la vie en prose : « Item incipit de recapitulatione eorumdem librorum tertius liber per heroicum metrum compositus » (*Ibid.*, p. 103).

(37) *Ibid.*, p. 129. L'*incipit* souligne le caractère « populaire » de l'homélie : « Incipit homelia die natali sancti Guingualoei ad lectiones pertinens nocturnas et habita, ad populum. »

(38) Une rédaction inédite de la vie de saint Guénolé, *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome*, Paris, XXXII^e année, 1912, pp. 27-44.

(39) Elle a été publiée par Ch. Cuissard d'après un ms. de Fleury-sur-Loire conservé à la Bibl. de la ville d'Orléans, dans la *Revue celtique*, t. V, 1881-1883, p. 413-460.

contenté de suivre l'exemple de Gourdisten (40), il a démarqué son œuvre dans plusieurs passages de la sienne. Nous nous bornerons à donner un exemple de ses plagiats. Il est emprunté à la préface de la vie de saint Paul que Gourmonoc a écrite en prose, mais en copiant presque textuellement quelques vers de celle que Gourdisten a placée en tête de la Vie de saint Guénolé :

Vie de saint Guénolé (éd. La Borderie, p. 1).

Vie de saint Paul de Léon (éd. Cuissard, *Revue Celtique*, t. V, p. 417).

Quae (vita) quamvis nostro
defloreat aucta labore,

Hanc quicumque velit vete-
rum rescribere cartis,

Aut prohibere tamen aut visus
non aliquando

Radere compertam moneo.

Cujus (sancti) gesta, quamvis
nostro lucidius... aucta videan-
tur floruisse labore, haec tamen
quicumque veterum chartis re-
scribere velit, prohibere non
videbor.

A l'école de son précepteur, Gourmonoc avait appris à versifier et suivant son exemple, il a inséré dans la vie de saint Paul Aurélien un poème en vers élégiaques et un autre en hexamètres (41).

Nous ignorons la date de la mort de Gourdisten. Son abbatiat a été l'âge d'or du monastère; des jours sombres sont venus ensuite.

II

Le début du X^e siècle a été une période tragique pour la Bretagne. Après la mort d'Alain le Grand (907) « la rage desdits Normans recommença à eschauffer tellement que jamais elle n'avoit esté si grande, déclare le traducteur de

(40) « Quod ut auderem, Wrdisteni, mei praeceptoris, studium animavit qui in Winnaloei sui sanctique mei describendis actibus mirabile librorum construxit opus. » La date de 884 figure à la fin du prologue: « Hoc autem opus, octingentesimo octogesimo quarto ab incarnatione Domini anno consummatum, talem habeat prologum. » (*Op. cit.*, pp. 417-418).

(41) « Elegiaci versus » (p. 425). — « Hexametri versus » (p. 457).

la *Chronique de Nantes* (42), car celui débonnaire duc et grand deffenseur Allain décédé, qui lesdits Normans souventes fois par puissance avoit expugnez et du tout expulsez et chassez de ladite region, et qui depuis n'osèrent nul jour de sa vie approcher ses fins, iceux Normans oyants donc la mort d'Allain, furent tous esmeus, et trembla la terre devant leur face : contre lesquels ne s'esleva nul roy, nul duc, ni nul deffenseur qui les déboutast » (43).

Les effets de ce déferlement se firent sentir en Cornouaille. Selon une note annalistique contenue en marge d'un calendrier breton conservé à la Bibliothèque Royale de Copenhague (44) l'abbaye de Landevenec fut détruite en 913 ou 914. L'histoire intérieure de la Bretagne est obscure pendant ces années troublées. On sait seulement qu'en 910 et 913 (45) un comte de Cornouaille nommé Gourmalon gouvernait la Bretagne, les descendants d'Alain le Grand ayant quitté le pays. Cet abandon a été sévèrement critiqué : « Les fils d'Allain le Grand, duc de Bretagne, n'ensuivans en rien les vestiges de leur père, furent tous lasches et défaillans », lisons-nous dans la *Chronique de Nantes* (46).

(42) Sur la valeur historique de cette chronique, rédigée par un chanoine de Nantes entre 1050 et 1059, dont le manuscrit original est perdu et dont le texte a été reconstitué avec beaucoup d'ingéniosité par son dernier éditeur René Merlet, voir la savante introduction que ce dernier lui a consacrée (*Chronique de Nantes*, Paris, 1896, dans la *Collection des textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*, pp. VII-LXVI).

(43) Faute du texte latin disparu, l'éditeur a dû introduire souvent dans sa restitution de la chronique le texte français de la traduction faite par P. LE BAUD dans son *Histoire de Bretagne*.

(44) *Mélanges d'hist. de Cornouaille*, p. 68, note 1. Voir notamment une note de J. Loth intitulée *La date de la destruction de Landevenec par les Normands* dans les *Annales de Bretagne*, t. VII, p. 492.

(45) Ces détails précis sont fournis par deux notices du *Cartulaire de l'abbaye de Redon*, l'une du 27 novembre 910 (*Cartul. de Redon*, éd. Aurélien DE COURSON, n° CCLXXIX, p. 226), l'autre du 25 octobre 913 (*ibid.*, n° CCLXXVI, p. 224). Dans la première Gourmalon est qualifié : « Gurmahilon regnante Britanniam » ; dans la seconde : « Gurmahilon comitem qui monarchian Britanniae regebat ».

(46) Ed. MERLET, p. 81.

Le chroniqueur n'a pas seulement incriminé les fils d'Alain; il a aussi mis en cause les rois de France qui, dit-il (47), « estoient du tout annullez et n'avoient en eux nulle vigueur de deffense ». Il n'est pas inutile de rappeler que la destruction de Landevenec a suivi d'une ou de deux années le traité conclu par Charles le Simple avec le Normand Rollon à Saint-Clair-sur-Epte. Nous en connaissons assez mal les clauses. On sait que le duc Rollon fit hommage au roi de France et entra dans sa vassalité. En échange on lui concéda Rouen et une partie de ce qui deviendra le Duché de Normandie. Mais l'historien des ducs de Normandie, Dudon de Saint-Quentin (48), prétend qu'en outre le roi de France aurait donné à Rollon toute la Bretagne « pour qu'il puisse vivre » et il justifie cet abandon en faisant observer que la Bretagne était limitrophe de la terre promise à Rollon. L'allégation, qui émane d'un historien partial et peu consciencieux, est suspecte, mais il est probable que Charles le Simple, prince faible et discuté, a laissé les Normands dévaster la Bretagne et fermé les yeux sur l'occupation du pays. Nous savons par Flodoard (49), toujours bien renseigné, qu'en 919, année avec laquelle commencent ses Annales, les Normands ruinèrent et ravagèrent toute la Bretagne, emmenant, vendant et exilant tous les Bretons. Il est vraisemblable que l'invasion durait déjà depuis quelques années et que l'annaliste a noté sous l'année 919 un état de fait qui n'était pas nouveau.

La situation ne s'est pas améliorée au cours des années suivantes. En 921 le comte de Paris, Robert, frère du roi Eude et futur roi éphémère, attaqua vainement pendant cinq mois les Normands qui occupaient les bords de la Loire et leur abandonna finalement la Bretagne ainsi que le pays Nan-

(47) *Ibid.*

(48) *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, éd. J. LAIR, p. 169. — Cf. A. DE LA BORDERIE, Les fables de Dudon de Saint-Quentin, *Hist. de Bretagne*, II, pp. 496-504.

(49) *Les Annales de Flodoard*, publ. par Ph. LAUER, Paris, 1905. (*Coll. de textes pour l'étude et l'enseign. de l'histoire*), p. 1.

tais (50). Cet abandon lamentable devait être durable. Lorsque Rollon mourut, son fils Guillaume Longue-Épée, devenu « prince des Normands » fit hommage au roi Raoul et celui-ci lui donna en 933 ce que Flodoard appelle « la terre des Bretons située sur la côte maritime » (51).

Devant l'invasion normande les monastères se vidèrent. Le problème de l'exode des moines et de la translation des reliques des saints bretons a attiré depuis de nombreuses années la curiosité des érudits. Bornons-nous à reprendre l'examen du périple accompli par les religieux de Landevenec. Ils sont allés chercher un refuge à Montreuil-sur-Mer. Une charte de *Raméricus*, desservant de l'Eglise de Saint-Walloi de Montreuil, datée de l'an mil (52), en conserve le souvenir. Son exposé est ainsi libellé : « J'ai pris soin de rappeler à ceux qui liront et ouiront cette charte que le corps de saint Guénolé a été apporté à Montreuil par un évêque nommé Clément et un abbé nommé Benoît ainsi que par plusieurs autres moines, clercs et laïcs, qui étaient à son service et qui dans leur terreur des Francs (*sic*), lesquels dévastaient la terre de la Petite Bretagne, s'étaient enfuis et voulaient le transporter dans la Grande Bretagne. Helgaud, qui était alors comte, l'a accueilli honorablement et l'a gardé encore plus honorablement. »

Il n'y a pas lieu de suspecter la véracité de ce témoignage. S'il est difficile d'identifier l'évêque cité et si l'auteur de l'acte, qui vivait plus de trois quarts de siècle après les faits qu'il raconte, a mis sur le compte des Francs les ravages commis par les Normands (53), l'identification de l'abbé Be-

(50) *Op. cit.*, p. 6.

(51) *Op. cit.*, p. 55.

(52) *Gallia Christiana*, t. X, *Instrumenta*, col. 283.

(53) L'auteur de cette notice prétend que la peur des Francs qui dévastaient la Petite Bretagne a été la cause de l'exode (*pro terrore Francorum terram Minoris Britanniae vastantium fugientibus*). André OHEIX (*L'hist. de Cornouaille d'après un livre récent*, p. 11, note 1) a ingénieusement rapproché cette allusion d'une mention contenue dans la vie du saint cornouaillais Idunet ou Ethbin. Son biographe raconte aussi que les Francs ont dévasté la Bretagne : « Supervenientes enim Franci vastaverunt Britanniam. » Le souve-

noît est aisée, car d'après la liste des abbés de Landevenec contenue dans le manuscrit de Quimper de la vie de saint Guénolé, le successeur de Gourdisten se nommait Benoît. Quant au comte Helgaud, il s'agit d'un comte de Ponthieu bien connu, qui est mort en 926 en combattant contre les Normands (54).

L'allusion à l'intention qu'avaient les moines de Landevenec de transférer en Grande Bretagne le corps de leur saint patron ne manque pas de vraisemblance. Montreuil a été au X^e et au XI^e siècle un port actif sur la Canche et l'on peut supposer que si les religieux de Landevenec y ont amené le corps de leur patron comme l'ont fait les Magloriens pour celui de saint Malo (55), c'était dans l'intention de transporter leur précieuse relique en Grande Bretagne où tant de Bretons devaient trouver un refuge. C'est un embarcadère sûr qu'ils cherchaient et s'ils l'ont choisi en un endroit si éloigné de leur point de départ, c'est parce que toute la côte qui est à l'ouest de Montreuil était aux mains des Normands. Montreuil, châtellenie du comte de Ponthieu, était le port de la Manche le plus occidental qui pût leur offrir la sécurité désirable.

Les religieux sont restés provisoirement à Montreuil. Le comte de Ponthieu leur a offert une hospitalité généreuse ainsi qu'au corps de saint Guénolé qu'une église a recueillie. Cette église a même été placée sous le vocable du saint défiguré en celui de saint Walloi et elle a subsisté jusqu'à la

nir des invasions normandes s'était estompé à la fin du X^e siècle et on confondait Francs et Normands. Disons, en passant, que nous nous rallions à l'opinion d'A. OHEIX selon qui la vie de ce compagnon de Guénolé n'a été composée qu'après l'exode des moines à Montreuil. C'est un ramassis assez misérable de légendes et de racontars.

(54) *Annales de Flodoard*, p. 33. — Sur l'exode des religieux bretons et de leurs saints, voir aussi A. OHEIX, Les reliques bretonnes de Montreuil-sur-Mer, *Mémoires de l'Association bretonne*, 1906.

(55) F. LOR, *Mélanges d'hist. bretonne*, p. 193 : « Montreuil fut aux IX^e-X^e siècles un dépôt de reliques » remarque le grand historien (p. 192).

Révolution française. Les religieux qui la desservaient sont restés fidèles au culte de saint Guénolé et un des manuscrits de sa vie a été trouvé à Montreuil (56).

Cependant le témoignage le plus intéressant que nous possédions sur le séjour des religieux réfugiés en ce lieu est une charte du Cartulaire de Landevenec (57). Nous l'avons tirée avec quelques autres du fatras d'actes faux qui y foisonnent. Cette charte dont nous avons reconnu l'authenticité (58) est une donation faite à saint Guénolé de l'église du Saint (59) par un personnage nommé Hepgou, qui se qualifie fils de Rivelen et de Ruantrec. Voici la date et la liste des témoins : « Ceci a été accompli au château de Montreuil, un dimanche, dans le cloître de saint Guénolé (*Uingualoei*), devant de nombreux témoins : Helgaud, comte, et son fils Helouin, témoins ; Benoît abbé, témoin ; Ridetuvet, prévôt, témoin ; Martin, doyen, témoin ; Caraduc, moine, témoin ; Clément, moine, témoin ; Guethenoc, moine, témoin ; Heuchomarch, moine, témoin ; Retchar, moine, témoin ; Daniel, moine, témoin ; Catwaran, moine, témoin ; Loesguoret, moine, témoin ; Domin, moine, témoin ; Dereic, laïc, témoin ; Hethmeren, laïc, témoin ; Hoelech, laïc, et beaucoup d'autres idoines qui ont vu et entendu comme il est écrit. »

(56) Montreuil a été le terme de la pérégrination accomplie par les moines de Landevenec et leur précieuse relique ; nous connaissons mal les étapes de leur long voyage à travers la Gaule. Il n'est pas interdit toutefois d'en supposer une dans le Maine, à Château-du-Loir (ch.l. de cant., Sarthe) dont l'église, donnée par le seigneur du lieu Gervais à Marmoutier en 1067-1068, est dédiée à saint Guingalois qui n'est autre que saint Guénolé. Le culte de ce saint, ignoré en dehors de son pays d'origine, a été importé à Château-du-Loir au cours de leur exode par les moines de Landevenec qui y ont laissé des reliques de leur patron et peut-être jeté les fondations d'un petit prieuré. Il est à remarquer, et ceci est une preuve de l'influence exercée par eux, qu'un manuscrit de la vie du saint par Gourdisten, écrit, semble-t-il, au début du XI^e siècle et aujourd'hui conservé à la Bibl. Nat. (lat. 5610 A), provient de Château-du-Loir.

(57) « De ecclesia Sanctus » (*Cartul. de Landevenec*, p. 154). — Indiquons qu'une première édition du Cartulaire a été donnée en 1885 par Le Men et Ernault (*Mélanges hist.*, t. V, pp. 533-600).

(58) *Mélanges d'hist. de Cornouaille*, p. 65.

(59) Cant. de Gourin (Morbihan).

Or plusieurs de ces personnages ne sont pas des inconnus ; ils vivaient au début du X^e siècle. C'est tout d'abord le comte Helgaud ; son fils Helouin est souvent cité dans les *Annales* de Flodoard qui en 929 fait allusion à son château de Montreuil (60). Benoît, c'est l'abbé de Landevenec mentionné plus haut. Le moine Clément peut être identifié à l'un des trois abbés homonymes qui d'après la liste du manuscrit de Quimper se sont succédé à Landevenec. Quant au moine Jean nous le retrouverons dans la donation de Batz-Guérande, promu par le duc Alain Barbetorte à l'abbatiate de Landevenec. Le moine Guethenoc y figurera aussi (61). Les autres témoins nous sont inconnus. Ce sont pour la plupart des religieux de Landevenec réfugiés avec leur saint patron à Montreuil ; mais leurs noms ainsi que ceux des laïcs aux consonances bretonnes ne déparent pas la charte cornouaillaise.

L'exposé préliminaire de cette charte fournit aussi des arguments solides en faveur de son authenticité. Le donateur Hepgou y rappelle qu'il a acheté l'église du Saint à ses frères moyennant une somme d'or et d'argent et plusieurs chevaux de race (*de caballis optimis*), et qu'il leur a donné aussi un héritage qu'il possédait en propre ; il ajoute que cette vente a été faite en présence de nombreux témoins cornouaillais très nobles. Or trois d'entre eux peuvent être identifiés : Gourmalon, comte de Cornouaille, qui, nous l'avons vu, gouvernait la Bretagne en 910 et 913 ; Huarwethen, évêque de Quimper, de qui le nom figure sur deux listes épiscopales anciennes, celles des cartulaires de Quimper et Quimperlé (62), et l'abbé de Landevenec, Benoît.

Cet achat, qui a précédé la donation et qui a été passé devant des témoins différents, qualifiés certainement à dessein très nobles Cournouaillais, a dû être accompli en Cornouaille, avant l'exode des moines et durant l'administration de

Gourmalon, et l'on est tenté d'identifier le père du donateur dénommé Rivelen avec le comte de Cornouaille homonyme, contemporain de Salomon, de qui le nom figure dans l'hymne du moine Clément (63). Quant à la donation elle-même, qui a été faite à Montreuil, elle est antérieure à 926, année de la mort du comte Helgaud, sans qu'on puisse arriver à plus de précision. La date de 954, ajoutée à la suite de l'eschatocole par le rédacteur du Cartulaire, est ainsi que nous l'avons montré jadis (64), une fantaisie de scribe.

*
**

En 954 les religieux de Landevenec n'étaient plus à Montreuil et ils avaient réintégré leur abbaye. L'exil a duré jusqu'en 936. Une brève mention des *Annales* de Flodoard (65), nous informe qu'en cette année les Bretons sont revenus d'outremer avec l'assistance d'Athelstan, roi des Anglo-Saxons, et ont regagné leur terre. Cette mention précède immédiatement celle du retour en Gaule du jeune Louis IV d'Outremer qui lui aussi avait trouvé un refuge auprès de ce roi hospitalier. D'après une autre note des mêmes *Annales* se référant à l'année 937 (66) les Bretons eurent à soutenir de nombreux combats avec les Normands avant de pouvoir se réinstaller dans leur terre après leur long exil.

Deux textes d'origine bretonne jettent quelques lueurs sur le retour des exilés. Le plus intéressant pour l'histoire cornouaillaise est encore une charte du Cartulaire de Landevenec dont l'authenticité est indiscutable, pierre précieuse égarée au milieu de faux bijoux. Le scribe du Cartulaire lui a donné pour titre : « *De Baht Vuenrann* (Batz-Guérande) », et il convient de donner la traduction d'une grande partie de son texte (67) :

(60) Monasteriolum, castellum Herluini, filii Helgaudi comitis (*Annales*, éd. LAUER, p. 44).

(61) Voir *infra*, p. 22.

(62) Harnotathen episcopus, dans le Cartulaire de Quimper ; « Harnguethen » dans celui de Quimperlé (L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. II, 1900, p. 368).

(63) Voir *supra*, p. 12.

(64) *Mélanges*, p. 67.

(65) Brittones a transmarinis regionibus, Alstani regis praesidio revertentes terram suam repetant (*Ann. de Flodoard*, p. 63).

(66) *Op. cit.*, p. 68.

(67) *Cartul. de Landevenec*, p. 156.

« Au nom de la Sainte Trinité et de l'unique Divinité, Alain, par la clémence divine duc des Bretons, voyant le corps saint de Guénolé exilé de sa patrie et obligé de voyager en terre étrangère à cause de la perturbation due à des ennemis cruels et me ressouvenant des paroles de Jean l'Évangéliste : « Celui qui a vu son frère dans le besoin et lui aura fermé son cœur, comment la charité de Dieu demeure-t-elle en lui? » et de celle du saint Évangile : « Ce que vous avez fait à l'un de mes plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait » et « Qui vous dédaigne me méprise » et « Celui qui donne à un pauvre prête à Dieu et en faisant un petit don dans ce siècle il gagnera un royaume dans l'avenir » (68)... C'est pourquoi Alain, par la volonté de Dieu duc, dédaignant toutes les choses terrestres et désireux d'obtenir par tous les moyens les célestes, a fait tradition de biens de son héritage à saint Guénolé et à son abbé Jean parce que celui-ci l'a appelé de ce côté-ci de la mer et l'a invité à y venir. Les fidèles de ce dernier, à savoir Amalgod et Guéthenoc lui ont prêté serment avant qu'Alain ne fût venu et ledit Jean a servi à sa satisfaction d'intermédiaire entre les barbares et à de nombreuses reprises entre Saxons et Normands et bien des fois il a proclamé à notre (*sic*) joie la nécessité de la paix outremer et de ce côté-ci de la mer. Et pour cette raison Alain a ordonné personnellement qu'on le nommât abbé dudit saint et il a aussi donné à saint Guénolé sur ses propres biens, comme nous l'avons dit plus haut, et spécialement sur ceux qui lui venaient de tous ses illustres parents, à savoir le monastère de Saint-Médard, l'église de la Sainte-Croix à l'intérieur de la ville (de Nantes) avec toutes ses dépendances et l'église de Saint-Cyr hors la cité (69); l'église dudit saint (Guénolé) et toute l'île qui est appelée Batz-Guérande (70) avec toutes ses dépendances; la moitié des droits de voirie qu'il avait sur

(68) La phrase qui suit est presque inintelligible ou du moins incorrecte.

(69) Voir nos *Mélanges*, pp. 48-49.

(70) « Omnemque insulam quae nominatur Bath Uuenran » (*Cartul.*, p. 158).

le lieu de Sucé (71) sis dans le pays de Nantes à 5 milles de la ville. »

Le diplôme ducal contient, en outre, d'autres clauses diverses, et notamment l'exemption de tout droit de tonlieu et de cens sur le sel.

La charte que nous venons d'analyser en détail émane d'Alain Barbetorte, fils de Matuedoi, comte de Poher, qui lui-même était gendre du duc de Bretagne, Alain le Grand. Comme Louis IV d'Outremer, Matuedoi avait été recueilli par le roi d'Angleterre lors de l'invasion des Normands alors que s'enfuyaient « les comtes, les vicomtes et les barons espouvantés par la peur d'eulx » (72). Tandis que d'autres « se dispersèrent par France, par Bourgogne, par Aquitaine », Matuedoi préféra « monter sus mer » avec son jeune fils Alain. A quelle époque eut lieu son embarquement outremer, il est difficile de le préciser; nous pensons qu'il se place peu après 924, année de l'avènement d'Athelstan, peut-être même a-t-il précédé son avènement.

L'éloignement de leur duc était une dure épreuve pour les indigènes restés en terre bretonne et obligés de la cultiver sous le joug normand, d'autant plus que la plupart des grands laïques et ecclésiastiques avaient accompagné leurs chefs. Dans la liste des témoins qui clot la charte d'Alain (73) nous trouvons les noms d'un grand nombre de ceux qui formaient sa cour : Juhel Bérenger, comte de Rennes; Wicohen, archevêque de Dol, Hedren, évêque de Saint-Pol de Léon; Blenlivett, évêque de Vannes; Hoel et Guerec, fils d'Alain Barbetorte et qui sans doute étaient encore en bas âge; Nimenoe (comte); Salvator, évêque d'Aleth; le vicomte Jestin; Diles,

(71) Cant. de la Chapelle-sur-Erdre (Loire-Maritime). — Sur les droits de voirie, voir nos *Mélanges*, p. 49, note 3.

(72) *Chronique de Nantes*, p. 82.

(73) *Cartul. de Landevenec*, p. 157. — Postérieurement au décès d'Alain, la donation a été confirmée par Thibaud, comte de Blois et Foulque le Bon comte d'Anjou. Cette double intervention posthume s'explique par ce fait que la femme d'Alain Barbetorte était la sœur de Thibaud et que veuve elle épousa Foulque le Bon (*Mélanges d'Hist. de Cornouaille*, p. 52).

vicomte de Cornouaille, huit autres personnages que nous n'avons pu identifier, sans parler de multiples fidèles non désignés individuellement dans l'acte.

Un homme énergique se trouvait parmi les moines de Landevenec : le moine Jean. Ce fut lui, nous venons de le voir, qui apitoya le jeune duc sur les tristesses de l'exil et lui exprima le désir de ramener le corps de saint Guénolé dans sa patrie. Il ne se contenta pas de parler, il agit. Il servit d'agent de liaison entre les Anglo-Saxons, qui avaient recueilli les princes bretons, et les Normands. Dans sa mission il était accompagné de deux Bretons, Amalgod et Guethenoc, et nous n'hésitons pas à identifier ce dernier avec l'un des moines de Landevenec qui ont figuré comme témoins dans la donation de l'église du Saint analysée plus haut. Les trois personnages ont dû se rendre en Grande Bretagne pour hâter le retour du duc Alain Barbetorte et lui jurer fidélité au nom de leurs compatriotes. Leur négociation fut couronnée de succès. Alain se décida à regagner son duché. La reconquête sur laquelle la *Chronique de Nantes* donne quelques détails fut laborieuse. C'est à la cathédrale de Nantes, dédiée à saint Pierre, et probablement en 937 (74), que la mission du moine Jean a trouvé son heureuse conclusion.

Pour reconnaître les services rendus par le moine de Landevenec, Alain le promut à la dignité abbatiale et il fit à son monastère, dont les religieux venaient de rentrer ou allaient rentrer au bercail, une magnifique libéralité. Contentons-nous de signaler le don de l'église Saint-Guénolé de Batz et de toute la presqu'île guérandaise en rappelant que l'église paroissiale de Batz est encore de nos jours sous le vocable de ce saint. L'intérêt que présentait cette dotation pour l'abbaye est facile à découvrir. La presqu'île est couverte de marais salants, et les salines de Guérande et de Batz étaient déjà en

(74) La reconquête sur les Normands a exigé au moins une année. Flodoard fait allusion à de nombreux combats (*Annales*, p. 68) et la *Chronique de Nantes* confirme cette assertion et signale des batailles à Dol, Saint-Brieuc, puis à Nantes même (pp. 89-91).

pleine activité au IX^e siècle (75). C'est le ravitaillement en sel du monastère qui était ainsi assuré.

La cité dans laquelle la donation a été conclue, Nantes, avait été ruinée par les Normands. L'auteur de la *Chronique de Nantes* (76) indique que lorsqu'Alain eut repris la ville sur les Normands et « fut parvenu devant l'entrée de l'église-cathédrale », il en trouva les murs démolis et l'édifice sans couverture. Toutefois, ajoute-t-il, malgré le spectacle de ces ruines « quand Alain eut regardé les rues, les marchez et les commoditez de toute la cité, il voulut y faire son siège principal ». La charte « de Baht Vuenrann » où nous avons vu toute sa cour réunie dans la cathédrale de Nantes confirme l'assertion du chroniqueur.

Cependant la mention de rues et marchés dans cette cité démolie paraît surprenante. L'historien mançais Le Baud, qui entre 1498 et 1505 a composé son « Histoire de Bretagne » et traduit la vieille *Chronique de Nantes*, devait avoir sous les yeux un manuscrit latin portant les mots *vicis et foris* (77). Il a attribué au mot *vicus* la signification qu'on lui donnait de son temps, celle de « rue ». Or, il convient peut-être de rappeler que le mot *vic* (en latin *vicus*) désignait dans la langue noroise, celle des Normands implantés depuis près d'un siècle à l'embouchure de la Loire, une baie, une sorte d'*emporium* où l'on peut décharger des marchandises. L'existence de ce toponyme est attesté par de multiples noms de lieu de la Grande-Bretagne et des pays scandinaves, notamment de l'Islande. En France même on peut en citer quelques exemples, tel Quentowik, aujourd'hui Etaple, qui a été pendant les temps carolingiens un port important à l'embouchure de la Canche (78). La réflexion prêtée par le

(75) Voir par exemple dans le *Cartulaire de Redon*, p. 48 (n° LX) : 853 « Factum est hoc in insula quae vocatur Baf... super illam salinam ». — P. 74 (n° XCVIII) : 866 : « Salinas suas... in insula quae vocatur Baf. »

(76) P. 92.

(77) Hypothèse émise par l'éditeur René Merlet (*ibid.*, note 1).

(78) Voir la remarquable étude de Walther Vogel, *Wik-Orte und Wikingen*, *Hansische Geschichtsblätter*, 60 Jahrgang, 1935. —

chroniqueur au duc Alain offre une certaine vraisemblance si l'on donne au mot *vicus* la signification de baie et de lieu d'atterrissage. Elle montre que ce prince prévoyait la destinée portuaire de la cité qu'il choisissait comme capitale.

Avec le retour de l'exil s'achève une page émouvante de l'histoire cornouaillaise qu'à l'aide de quelques rares textes surtout diplomatiques nous avons cherché à évoquer. Les moines rentrés à Landevenec, le silence planera désormais pendant plusieurs siècles sur leur abbaye. Une de leurs tâches essentielles sera la reconstitution de leur temporel. La Vie de saint Guénolé, remaniée par l'abbé Gourdisten à des fins d'édification, sera utilisée sans scrupules pour la fabrication de fausses chartes et le légendaire roi Grallon deviendra le riche mécène auquel les moines prétendront devoir leurs plus belles possessions.

Grenoble.

Robert LATOUCHE.

Cf. *Les origines de l'Economie occidentale*, Paris, 1956 (coll. *L'Evolution de l'Humanité*), pp. 288 et suiv.